

Vœu présenté par **Éric AZIERE du groupe Ensemble pour Paris 14e** au sujet des illuminations de fin d'année des rues commerçantes du 14e

Considérant que traditionnellement, chaque année, à l'occasion des fêtes de fin d'année, les commerçants et les artisans se mobilisent pour illuminer leurs rues, décorer leurs vitrines, animer leur quartier,

Considérant que les illuminations et les animations des quartiers, mises en place par les associations de commerçants, sont des événements majeurs des fêtes de fin d'année montrant le dynamisme du commerce de proximité et valorisant ainsi les différents quartiers commerçants du 14ème,

Considérant que le maintien d'une grande partie de ces illuminations annuelles est de nature à contribuer à soutenir le moral des habitants du 14ème,

Considérant que la situation économique actuelle nécessite un soutien renforcé de la Ville de Paris aux commerces et aux associations de commerçants,

Considérant que la Ville de Paris octroie généralement des subventions qui couvrent en moyenne 25% des dépenses occasionnées par les illuminations,

Considérant que le financement habituel principal de ces illuminations était, les années précédentes, assuré par les produits des vide-greniers et brocantes organisés par les associations de commerçants, et que compte-tenu de la crise sanitaire, la quasi-totalité des vide-greniers et brocantes ont dû être annulés,

Le groupe « Ensemble pour Paris 14e » propose que le conseil d'arrondissement émette le vœu :

- > Que la Ville de Paris soutienne également les commerçants et les associations de commerçants pour la décoration des commerces et l'illumination des rues en cette année particulière,

-> Qu'à cet effet, la Ville de Paris octroie, en cette année 2020, des subventions exceptionnelles permettant de couvrir une très grande partie des illuminations,

-> Que la Ville de Paris veille tout particulièrement au versement rapide de ces subventions.